



COMMISSION REGIONALE F.A.F.A.

PROCES-VERBAL N°03

Vendredi 17 avril 2026
Télématique

Membres interrogés : M. ROUTIER Marc, Président
M. BERLY Jean Michel, M. CHAPILLON Jean Claude, M. GOURDEL Sébastien, M. HAMON Stéphane, M. LAUGEROTTE Raymond, M. LEROY Jean Claude, MME LORET Jennifer, M. RASTEL Eric, M. ROUELLE Maurice, M. VOISIN Bertrand.

1. Adoption du procès-verbal

Le PV N°02 du 02.11.2025 est adopté à l'unanimité.

2. Dossiers Transport 2025 - 2026

La Commission confirme l'octroi des subventions FAFA "Transport" pour les dossiers listés ci-après. Les fonds ont été répartis entre quatre des cinq districts (le Calvados n'ayant soumis aucun dossier), puis ajustés selon les besoins spécifiques détaillés dans chaque demande.

District	N°Dossier	Porteur du projet	Nature de projet	Allouée
Eure	7401251203	Sc Thiberville	Transport	13 000 €
Manche	7412250701	As de Cherbourg	Transport	11 600 €
Orne	7413251201	Soligny Aspres Moulins F.	Transport	4 500 €
Seine-Maritime	7403250103	Us Normande 76	Transport	13 000 €
Manche	7412260401	Es Plain	Transport	11 300 €

3. Dossier à solder avant le 30 juin 2026

La Commission prend connaissance de l'ensemble des dossiers à finaliser avant la fin de la saison, fixée au 30 juin 2026. La liste complète de ces dossiers est disponible en **Annexe 1**.

La clôture de ces derniers s'effectuera en étroite collaboration avec la Commission des Terrains, notamment pour la collecte des pièces justificatives relevant de sa compétence.

4. Présentation des dossiers équipements complets

La Commission a examiné les dossiers présentés par les Districts et confirme l'attribution des subventions. La liste complète de ces dossiers est disponible en **Annexe 2**.

Elle précise que l'intégralité de l'enveloppe régionale pour la période 2025-2026 a été consommée. Le détail de la situation budgétaire par district figure en **Annexe 3**.



5. FAFA Transport - Précisions 2025

Lors de sa séance du 6 octobre 2025, la Commission Fédérale a statué sur le délai minimal de détention des véhicules financés. Désormais, tout club bénéficiant de l'aide FAFA Transport s'engage à conserver son véhicule durant au moins 5 ans avant toute revente.

Pour garantir le respect de cette règle, le club devra transmettre l'attestation d'assurance du véhicule chaque année, au 31 décembre, pendant toute la durée de l'engagement. La Ligue centralisera ces documents pour les transmettre à la LFA et signalera toute cession anticipée. En cas de revente avant le délai des 5 ans, un remboursement partiel de l'aide sera exigé au prorata des années restant à courir (par exemple : pour une aide de 10 000 € et une revente après 3 ans, le club devra restituer 4 000 €).

Cette mesure concerne l'ensemble des dossiers validés par la FFF après le 13 novembre 2025.

6. Dispositif 2026 - 2027 / Nouveauté

La Commission prend acte du rétablissement de l'exclusivité du partenariat avec Volkswagen à compter du 1er juillet 2026. En conséquence, tous les véhicules faisant l'objet d'une demande de subvention devront impérativement être concessionnaire Volkswagen ou d'un concessionnaire agréé Volkswagen.

La Commission prend note de la fin du partenariat entre l'ANS et la FFF. À compter du 1er juillet, la Fédération Française de Football poursuivra son soutien à la création de terrains de Foot5 via une aide forfaitaire de 50 000 €. Celle-ci sera plafonnée à 50 % du montant hors taxes pour les collectivités, et du montant toutes taxes comprises pour les clubs affiliés.

Président de la Commission F.A.F.A.
M. ROUTIER Marc



Secrétaire de séance
M. VOISIN Bertrand



ANNEXE 1 - Dossiers arrivant à échéance d'ici le 30 juin 2026

District	Numéro de dossier	Nom du porteur	Nature de projet	Montant de l'aide accordée	Date d'échéance	Documents CRTIS
Orne	7413230701	Mairie de St Georges des Groseillers	Création d'un Foot5	30 000 €	07/03/2026	Visite effectuée
Manche	7412230701	Mairie de Pontorson	Création d'un Foot5	30 000 €	07/03/2026	Visite effectuée
Orne	7401230703	Mairie de Treis-Sants-en-Ouche	Création d'un Foot5	30 000 €	06/03/2026	Visite effectuée
Eure	7401230702	CC Pont Audemer Val de Risle	Création d'un Foot5	30 000 €	06/03/2026	Visite effectuée
Calvados	7411240201	CC CŒUR COTE FLEURIE	Création d'un Foot5	30 000 €	07/03/2026	Visite effectuée
Calvados	7411230903	CC CŒUR COTE FLEURIE	Amélioration d'un terrain	10 000 €	07/03/2026	Visite effectuée
Seine-Maritime	7403240204	Mairie de Lillebonne	Clubhouse	20 000 €	26/03/2026	Attestation de réalisation des travaux
Seine-Maritime	7403240203	Mairie de la Londe	Éclairage compétition	40 000 €	06/05/2026	Visite effectuée
Calvados	7411230901	Mairie de May-sur-Orne	Vestiaires	9 400 €	19/06/2026	Classement de terrain
Manche	7412240101	Mairie de Percy	Clubhouse	20 000 €	19/06/2026	Attestation de réalisation des travaux
Seine-Maritime	7403240607	Mairie de Rogerville	Sécurisation (Main-courante)	15 000 €	23/06/2026	Visite effectuée
Manche	7412240601	Us Granvillaise	Création d'un Foot5	30 000 €	25/06/2026	Visite effectuée

ANNEXE 2 - Relevé de décisions
Réunions du 9 mars 2026 & du 17 avril 2026

District	Numéro de dossier	Nom du porteur	Nature de projet	NNI	Montant de l'aide attribuée par le District	Avis / Commentaires*
Seine-Maritime	7403250503	Mairie de Gonfreville l'Orcher	Vestiaires	763050101	10 000 €	Favorable
Calvados	7411251009	Mairie de Ouistreham	Main courante	144880201	18 000 €	Favorable
Calvados	7411251010	Mairie de Ouistreham	Bancs de touche	144880201	8 600 €	Favorable
Calvados	7411251011	Mairie de Ouistreham	Clôture	144880201	19 000 €	Favorable
Calvados	7411260101	Mairie de Bayeux	Éclairage compétition	140470101	38 300 €	Favorable
Calvados	7411260201	Mairie de Thury Harcourt	Bancs de touche	146890101	5 800 €	Favorable
Seine-Maritime	7403250502	Mairie de Franqueville St Pierre	Clubhouse	764750101	20 000 €	Favorable
Seine-Maritime	7403251014	Mairie de Mont St Aignan	Éclairage compétition	764510102	29 000 €	Favorable
Seine-Maritime	74030260101	Mairie d'Ettouteville	Vestiaires	762530101	20 000 €	Favorable
Seine-Maritime	7603260103	Mairie de St Laurent en Caux	Bancs de touche	765970101	1 500 €	Favorable
Seine-Maritime	7603260104	Mairie de St Laurent en Caux	Buts à 11	765970101	1 600 €	Favorable
Seine-Maritime	7603260206	Mairie de Barentin	Éclairage compétition	760570201	10 000 €	Favorable
Seine-Maritime	7603260105	Mairie de Barentin	Éclairage compétition	760570202	9 000 €	Favorable
Orne	7413260301	Mairie de Messei	Vestiaires	612780101	19 200 €	Favorable
Orne	7413250601	Mairie de le Theil	Éclairage compétition	614840201	24 900 €	Favorable
Orne	7413240603	Mairie de St Germain du Corbéis	Vestiaires	613970101	20 000 €	Favorable
Orne	7413260302	Mairie de Soligny la Trappe	Bancs de touche	614750101	2 500 €	Favorable
Eure	7401260301	Mairie de Prey	Main courante	274780101	14 900 €	Favorable
Eure	7401260302	Mairie de Harcourt	Buts à 11	273110101	3 200 €	Favorable
Eure	7401260303	Mairie de Muids	Éclairage entraînement	274220101	2 900 €	Favorable
Eure	7401260304	Intercom Bernay Terres de Normandie	Main courante	276220101	20 000 €	Favorable
Eure	7401260304	Intercom Bernay Terres de Normandie	Éclairage compétition	276220101	37 800 €	Favorable
Seine-Maritime	7403250804	Mairie du Mesnil Esnard	Synthétique	764290101	20 000 €	Favorable
Manche	7412260103	Mairie de Carentan les Marais	Éclairage compétition	500990101	19 300 €	Favorable
Manche	7412250902	Us Granvillaise	Clubhouse	502180101	20 000 €	Favorable
Manche	7412251101	Mairie de Barneville Carteret	Vestiaires	500310101	20 000 €	Favorable
Manche	7412260402	Cs Villedieu	Éclairage entraînement	501850101	3 700 €	Favorable
Seine-Maritime	7403260102	Mairie de Montville	Éclairage compétition	764520102	1 500 €	Favorable

*sous réserve de l'accord de la LFA

ANNEXE 3 - Situation des enveloppes Bugétaires 2025 -2026

EQUIPEMENT

INSTANCES	Enveloppes EQUIPEMENT attribuées aux Districts	Montant des dossiers EQUIPEMENT validés à la Commission du 03/11/2025	Montant des dossiers EQUIPEMENT validés à la Commission du 09/03/2026	Montant des dossiers EQUIPEMENT validés à la Commission du 17/04/2026	Enveloppes EQUIPEMENT restantes au 17/04/2026
DISTRICT DU CALVADOS	89 790 €	0 €	89 700 €	0 €	90 €
DISTRICT DE L'EURE	78 840 €	0 €	0 €	78 800 €	40 €
DISTRICT DE LA MANCHE	79 935 €	17 500 €	0 €	63 000 €	-565 €
DISTRICT DE L'ORNE	66 795 €	0 €	0 €	66 600 €	195 €
DISTRICT DE SEINE-MARITIME	122 640 €	0 €	0 €	122 600 €	40 €
LIGUE DE NORMANDIE	438 200 €	17 500 €	89 700 €	331 000 €	0 €

TRANSPORT

INSTANCES	Enveloppes TRANSPORT attribuées aux Districts	Montant des dossiers TRANSPORT validés à la Commission du 03/11/2025	Montant des dossiers TRANSPORT validés à la Commission du 09/03/2026	Montant des dossiers TRANSPORT validés à la Commission du 17/04/2026	Enveloppes TRANSPORT restantes au 17/04/2026
DISTRICT DU CALVADOS	10 680 €	0 €	0 €	0 €	10 680 €
DISTRICT DE L'EURE	10 680 €	0 €	13 000 €	0 €	-2 320 €
DISTRICT DE LA MANCHE	10 680 €	0 €	11 600 €	11 300 €	-12 220 €
DISTRICT DE L'ORNE	10 680 €	0 €	4 500 €	0 €	6 180 €
DISTRICT DE SEINE-MARITIME	10 680 €	0 €	13 000 €	0 €	-2 320 €
LIGUE DE NORMANDIE	53 400 €	0 €	42 100 €	11 300 €	0 €